



Communication saisonnière Allégations de santé liées au Coronavirus

Saison : mai 2020

Produit alimentaire : compléments alimentaires

Contrôle : allégations de santé en lien avec le Coronavirus

Base réglementaire : Règlement (UE) n°1169/2011 et (UE) n°1924/2006

Description du contrôle

La réglementation relative à l'information des consommateurs sur les denrées alimentaires interdit les allégations de santé en relation avec des maladies humaines : « *les informations sur les denrées alimentaires n'attribuent pas à celles-ci des propriétés de prévention, de traitement ou de guérison d'une maladie humaine, ni évoquent de telles propriétés* » (Article 7.3. du règlement (UE) n°1169/2011).

Par contre, certaines allégations de santé en relation avec le système immunitaire sont autorisées sous conditions qu'elles reposent sur des preuves scientifiques généralement admises. La vitamine C contribue au fonctionnement normal du système immunitaire en est un exemple. Cette allégation de santé est souvent utilisée sur les compléments alimentaires.

A ce jour, aucun ingrédient ou aliment ne permet de prévenir, de réduire ou de guérir l'infection au Coronavirus et ces allégations sont interdites. Il en est de même pour les allégations faisant référence aux virus.

Au niveau européen, il a été décidé de rechercher activement les allégations en relation avec le Coronavirus.

Méthodologie

Dans un premier temps, une recherche généralisée avec des mots-clés a été réalisée. Il s'agissait surtout des mots-clés : « Coronavirus », « virus », « anti-viral » en relation avec les compléments alimentaires vendus au Luxembourg.

Dans un deuxième temps, une recherche systématique par exploitation a eu lieu. Les contrôles ont ciblé les sites internet des exploitations enregistrées officiellement, dont l'activité correspondait à la vente de compléments alimentaires

Division de la sécurité alimentaire		7A rue Thomas Edison L-1445 Strassen		(352) 2477 5620 (352) 2747 8068 e-mail : secualim@ms.etat.lu
CaV/LZ/FC/	Publication 30/04/2020	Mise à jour : 17/06/2020	DOC-174 Rev00	Page 1/2

Résultats

Un deuxième contrôle des exploitations inscrites dans la base de données avec comme activité principale la vente de compléments alimentaires, a eu lieu début mai.

Des recherches généralisées par mots-clés ont continué à être réalisées régulièrement au cours du mois de mai.

Au total, depuis début mai, 112 contrôles ont été effectués sur des sites internet. Il s'agissait d'une part d'un recontrôle des sites internet déjà contrôlés et d'autres parts de nouveaux contrôles.

La recherche systématique par exploitation a permis de trouver une allégation non-conforme en relation avec le Coronavirus sur le site internet d'une exploitation luxembourgeoise.

Les recherches généralisées quant à elles ont permis de relever 2 sites internet d'exploitations luxembourgeoises avec des allégations non autorisées sur le Coronavirus.

Des rapports d'étiquetage ont été rédigés et envoyés aux exploitations concernées. Dans un délai donné, les sites internet de ces exploitations doivent être modifiés et mis en conformité.

Au cours de ces recherches généralisées, 2 non-conformités en relation avec le Coronavirus et 2 non-conformités plus générales sur les virus ont été relevées sur les sites internet d'exploitation d'autres pays européens. Ces non-conformités ont été signalées aux autorités compétentes de ces Etats Membres.

Un Etat Membre a signalé une non-conformité via le système AAC. Ce site a été recontrôlé et les allégations en relation avec le virus ont bien été enlevées.

.

Conclusion

Les non-conformités en relation avec le Coronavirus au Luxembourg restent faibles.

Même s'il n'est toujours pas exclu que certains sites internet ou blogs n'ont pas été contrôlés, il est peu probable que de nouveaux articles sur le Coronavirus apparaissent.

Cependant, les recherches généralisées continuent à fréquence régulière.

Les recherches généralisées avec des mots clés continuent pour le moment.

Division de la sécurité alimentaire		7A rue Thomas Edison L-1445 Strassen		(352) 2477 5620 (352) 2747 8068 e-mail : secualim@ms.etat.lu
CaV/LZ/FC/	Publication 30/04/2020	Mise à jour : 17/06/2020	DOC-174 Rev00	Page 2/2